L'ÉCHO DE POLOGNE

Paraît chaque mercredi et samedi

Rédaction et Administration Varsovie, 46 rue Tamka.

№ 10. MERCREDI 11 JUIN 1919. Le № 0 fr. 20 0 mk. 40

L'ÉVOLUTION DU PARLEMENTARISME POLONAIS.

La Pologne a toujours été un pays démocrate. Ceci tenait en partie aux conditions de son développement politique, et en partie à l'âme de la nation elle-même. Le système féodal n'a jamais eu autant de prise sur la Pologne que sur les autres pays en Europe. Des causes multiples ayant ébranlé durant le XII et le XIII-e s. la structure de l'Etat polonais jusqu'à ses fondements, sa formation stable ne date que du XIV-e s.

L'union avec la Lithuanie qui a élargi les frontières de l'Etat assura en même temps la suprématie dans le gouvernement aux représentants de la nation. Les seigneurs polonais qui avaient élévé le grand-duc de Lithuanie, Jagiełło à la dignité de roi de Pologne en le faisant épouser par la jeune reine Hedvige, surent maintenir habilement leur ascendant sur le monarque qu'ils surpassaient inifiniment en expérience et en savoir politique. Celui-ci les dotait en revanche de privilèges, dont le plus important fut le „neminem captivabimus" (1425) garantissant à tout gentilhomme l'intangibilité de son bien et de sa personne, et cela bien avant le „habeas corpus" anglais. La participation des seigneurs au pouvoir introduisit une forme de gouvernement parlementaire même avant que celle-ci fût établie par la loi.

Les privilèges dont jouissait la haute noblesse excitaient cependant le jalousie de la noblesse moyenne et petite dont le nombre était très grand en Pologne. Le pays qui avait ses frontières ouvertes à l'est et à l'ouest, était menacé incessamment de la part de ses proches voisins, les Tartares et les Turcs ce qui nécessitait une défense armée permanente et amena en conséquence un développement démesuré de la classe des chevaliers. Toutefois cette anomalie dans la structure de la société était loin de lui imprimer un caractère aristocratique. Tout au contraire l'anoblissement étant fort facile en Pologne, quantité de familles paysannes ou bourgeoises acquéraient le droit de noblesse au prix de leur sang, et la Pologne connut ce que ne connaissait aucun autre pays en Europe: une nombreuse classe de petite noblesse ne possédant point de biens seigneuriaux, „bene nati et non possessionati".

Cette petite noblesse constituait un élément esentiellement démocrate, qui se sentait appelé à gouverner le pays à l'égal des grands. La rivalité entre la petite noblesse et les grands seigneurs provoquait de nombreu conflits qui ne prirent fin qu'en 1445, lorsque le statut de Nieszawa octroya la loi des Diétines, lesquelles dès lors, furent convoquées dans chaque province avant l'assemblée de la Diète générale.

Dès ce moment la suprématie des grands fut brisée en Pologne, et ce sont les classes moyennes et inférieures de la noblesse qui jouent le rôle dominant en obtenant successivement de tous les monarques une série de privilèges. C'est aussi depuis ce temps que la Diète s'assemble regulièrement, précédée toujours de Diétines qui assurent aux masses de la petite noblesse une libre voix dans les élections de députés. Ceux-ci sont munis d'instructions dont ils n'ont pas le droit de s'écarter en quoi que ce soit.

Après la mort du roi Sigismond-Auguste, dernier des Jagellons (1572), le trône étant devenu éligible, les Diètes, „de convocation“ et „d'élection“ ouvrent un libre champ à la participation directe de chaque noble dans le choix du monarque.

Cette liberté individuelle cependant prit dans le cours du siècle suivant des proportions démesurées qui amenèrent la loi néfaste du „liberum veto“. D'après cette loi un seul vote de protestation suffisait pour rompre la Diète et même pour annuler toutes les résolutions qui y avaient déjà eté adoptées. Ceci ouvrait un chemin aux corrupteurs habiles qui savaient toujours trouver quelqu'un parmi les députés pour servir d'instrument à leurs intrigues.

La vie parlementaire en Pologne dégénéra de cette manière et ne put empêcher la catastrophe qui survint sous la forme du premier partage de la Pologne en 1773.

Le génie national toutefois subsistait toujours. Des tentatives de réforme s'étaient déjà manifestées à plusieurs reprises sans pouvoir aboutir à une fin heureuse. Le malheur de la patrie ayant cependant ébranlé les esprits même les plus bornés, il fut plus facile aux patriotes éclairés de diriger l'opinion publique sur une voie de renaissance nationale.

En 1788 fut convoquée une Diète qui reçut le surnom de „Grande“ à cause de l'importance qu'elle avait pour la Pologne.

Des patriotes éminents appartenant à toutes les classes de la société, prirent pour tâche de travailler un projet de constitution qui assurerait un développement de l'Etat sur des bases conformes à l'esprit moderne.

Les travaux de la Diète durèrent trois années. Le terme d'une nouvelle convocation de la Diète étant survenu entretemps, on élut un nouveau contingent de députés, sans libérer ceux qui avaient été élus antérieurement, et c'est une Diète ainée agrandie qui vota la célèbre Constitution du 3 mai 1791.

Le pays ne put malheureusement pas jouir des bénéfices de la nouvelle loi, des événements étant survenus qui amenèrent le II-e et le III-e partage de la Pologne (1793 et 1795).

Pendant les 12 ans qui suivirent, les Polonais ne possédant pas de propre Etat, furent privés de toute vie parlementaire. Ce n'est qu'après l'établissement du Duché de Varsovie par Napoléon en 1807, qu'une Diète polonaise put être convoquée

La formation napoléonienne ayant été supprimée en 1815 par le Congrès de Vienne, on érigea un „Royaume de Pologne“ surnommé „Royaume du Congrès“, qui devait jouir sous le gouvernement russe d'une pleine autonomie n'étant attachée à la Russie que par une union personnelle. Alexandre I n'ayant cependant pas tenu les promesses données aux Polonais et solennellement confirmées par les articles de la constitution accordée au Royaume de Pologne, le mécontentement de la nation ne tarda pas à se manifester aux séances de la Diète.

Celles-ci devenaient de plus en plus orageuses, et lorsque Nicolas I monta sur le trône après la mort de son frère (1825), il fut évident que les jours de la Diète polonaise étaient comptés.

La dernière Diète fut convoquée en janvier 1831 lors de l'insurrection qui avait éclaté quelques semaines auparavant (en novembre 1830). Les députés ne se réunirent que pour voter la détronisation de Nicolas I et pour acclamer un gouvernement national composé de 5 membres. Après la défaite de la Pologne insurgée, tous les privilèges nationaux furent abolis en Pologne russe.

La révolution autrichienne de 1848 toutefois donna l'autonomie à une autre partie des anciens territoires polonais, notamment à la Galicie. C'est alors que Lwow, qui était le chef-lieu de cette province, devint le siège d'une nouvelle Diète polonaise.

La prise de Lwow par les Russes au commencement de la guerre en 1914 mit fin à cette institution qui fut la dernière étape du parlementarisme de la Pologne captive. Après l'espace d'un lustre à peine,

la Diète se rassemble dans la Pologne libre et ressuscitée en réunissant à nouveau les députés de toutes ses provinces dans l'ancienne capitale de Varsovie le 9 février 1919.

REVUE DE LA PRESSE.

Les troubles de Częstochowa et la question juive en Pologne.

Des troubles anti-israélites ont eu lieu dans la ville de Częstochowa par suite de quelques coups de feu partis des fenêtres de maisons habitées par des Juifs et dirigés contre les soldats polonais. Ces incidents regrettables ont paru émouvoir l'opinion mondiale. Sans vouloir disculper les coupables qui seront à coup sûr sévèrement punis, il convient de relever certains facteurs qui éclaireront ces évènements sous un jour tout différent. En premier lieu il a été constaté de manière officielle et sans laisser subsister le moindre doute que l'attitude de la foule était due en grande part à la présence et à l'activité de provocateurs allemands. De plus il faut souligner l'action si énergique et si efficace de nos autorités militaires et civiles, action qui au dire des Juifs eux-mêmes a réussi à étouffer aussitôt les troubles surgis, avant que ceux-ci aient pu atteindre un développement plus considérable. Le gouvernement polonais a invité les représentants des Missions de l'Entente à se rendre sur lieu, afin de constater par eux-mêmes le caractère de ces troubles ainsi que leur étendue.

En dernier lieu il convient d'attirer l'attention sur le ton pacificateur et modéré des organes les plus sérieux de la presse polonaise. Comme exemple de ces derniers nous citons ici quelques passages d'un article publié le 4 Juin crt. dans le quotidien „Dziennik Powszechny" sous le titre „Sur la nécessité de la modération".

L'auteur de l'article en question commence par constater le ton hostile d'une partie de la presse étrangère, par rapport à la Pologne, comme berceau de tous les pogroms, „in permanentia" — on serait bien étonné, ajoute-t-il, de voir ici dans nos villes et villages ces juifs soi-disant si maltraités, mener une vie tranquille et poursuivre leurs labeurs, que seule l'extrême majoration des gains distingue des temps précédents.

Cette campagne anti-polonaise menée par la presse précitée, devient cependant plus aisément compréhensible lorsqu'on se rend compte de l'influence exercée par une coterie de politiciens juifs dont l'action date de l'occupation allemande. Appuyés sur la victoire probable du germanisme, ces juifs soulevaient la question de privilèges spéciaux tendant à protéger leur coreligionnaires et se posaient en pioniers de la „Kultur" allemande. Aujourd'hui la même coterie n'évoque plus ces motifs surannés, mais elle réclame à grands cris la protection des juifs en Pologne par des traités internationaux, faute de quoi ils seraient menacés d'extérmination complète.

Nous éspérons que les missions de l'Entente, residant à Varsovie auront vite fait de reduire à leur juste valeur les fruits semés par cette propagande juive. On ne saurait admettre dans aucun cas, que la Pologne ait le devoir de permettre aux juifs de créer en état dans notre état. Des postulats aussi excessifs ne seraient acceptés par aucun pays.

La Pologne n'a jamais connu et ne connaîtra sans doute jamais de „pogroms" dans l'acception russe de ce terme. Les incidents certainement très regrettables qui se sont produits ci et là ne peuvent être considérés comme point de départ à une autonomie spéciale des éléments juifs car des privilèges pareils ne feraient qu'approfondir le gouffre qui se creuse entre les deux nationalités.

Il faut vivre en Pologne et connaître intimement les conditions d'existence pour bien comprendre la source de cette tension politique et économique qui a lieu entre certains éléments juifs et le reste de la population.

Il est indispensable de se rendre compte que la densité de la population juive, causée par la politique destructive du gouvernement russe, qui deportait les juifs en masse dans le Royaume, a crée chez nous des rélations inconnues en occident. L'immense population juive s'occupe principalement de commerce et joue le rôle d'intermédiaires entre les producteurs et les chalands. A l'heure qu'il est, au moment où la question du ravitaillement prime toutes les autres, le rôle néfaste des commerçants juifs, qui détiennent le monopole de certains articles de première nécessité et les font monter à des prix exorbitants doit influer d'une manière irritente sur l'état d'esprit de la population. L'occident ignore également

que la propagande bolchéviste à laquelle la nation polonaise s'oppose avec une force élementaire, est menée presque exclusivement par certains éléments juifs, ce qui irrite au plus haut degré l'opinion publique et provoque même des troubles qui ne sont que l'expression aigué de la sêlf-défence du peuple contre le bolchevisme.

Dans nos conditions d'existence actuelles, lorsque le bolchevisme et la famine nous guettent à tout bout de chemin, il est superflu de parler d'antagonisme ou de haine de race, sentiments que la Pologne n'a jamais ressentis. Notre patrie a toujours été renommée pour sa tolérance, la Pologne a été le seul pays européen qui n'a jamais connu de guerres de religion et les juifs y ont trouvé un asyle à l'époque ou tout le reste de l'Europe les opprimait et les parquait dans le ghetto infame. Aujourd'hui encore la Diète de Pologne a exprimé unanimement sa volonté d'accorder aux juifs pleine égalité de droits civiques et de supprimer toutes les restrictions imposées par le gouvernement russe. S'il s'agit de privilèges, notre nation qui tient son rang parmi les grandes democraties de l'occident, sera toujours prète à accorder aux juifs la même situation qui leur sera procurée par les puissances alliées.

Les autorités polonaises continueront certes à réprimer le plus énergiquement possible tous les troubles publics, sans aucune distinction. — D'autre part il est indispensable que les éléments plus ponderés de la politique juive intluent sur les fanatiques du séparatisme juif, afin que ceux-ci ne provoquent point de luttes et n'éveillent pas une haine de race qui n'existe encore pas, mais qui peut naître si l'on sème la discorde entre les éléments destinés à vivre en commun. L'opinion publique competente de notre patrie a toujours agi dans un esprit conciliant et pacificateur et continuera à le faire par la suite. Mais n'oublions pas que le même devoir incombe aussi à la partie contraire.

La Pologne veut défendre ses frontières orientales.

Le quotidien „Dziennik Powszechny" publie dans le numéro du 8 juin un article de fond, dont voici la teneur exacte:

„Nous exigeons une protection. Nous sommes redevables à notre jeune et héroique armèe ainsi qu'à l'énergie invincible du commandement général de deux faits importants: la libération de Léopol et de la Galicie orientale du joug ukrainien et la jonction opérée sur le front oriental entre nos armées et les troupes de le Roumanie, notre unique alliée en orient. Mais nous savons que des difficultés d'ordre diplomatique ont déja surgi. L'arrêt survenu dans nos opérations militaires en témoigne. Il est notoire que les représentants des puissances alliées ont intervenu dans ce sens auprés de nos autorités. Aprés notre armée, qui a si brillamment rempli son devoir, c'est le tour de notre diplomatie de se mettre en campagne.

Sait-on à Paris, à Londres et à Washington qu'en Ukraine à l'ouest du Dnieper se trouve environ un million de population polonaise? Sait-on que depuis plus de 2 ans cette population est systématiquament opprimée et pillée, que les écoles polonaises sont détruites, les églises profanées et changées en cinématographes ou en locaux publics, les femmes polonaises sont empalées, violées et torturées? Sait-on combien de victimes ont déjà péri? Sait-on enfin que cette malheureuse contrée envoie depuis deux ans des députations incessantes à Varsovie exigeant aide et protection? C'est uniquement par ignorance de nos maux que nous parvenons à nous expliquer la fable sur l'impérialisme et l'annexionisme polonais, qui se répète à tout moment dans la presse étrangère.

Non, l'occident ne doit pas croire que Varsovie ne songe qu'à ses plaisirs, ainsi que le laissent entendre certains correspondants, que la Diète ne rêve que réformes intérieures, que les paysans n'aspirent qu'à une plus grande quantité de terre, les ouvriers qu'à des gains plus à élevès et la bourgeoisie qu'à de bonnes affaires! La renaissance de notre étatisme ne date que d'il y a quelques mois. et pourtant chacun sait chez nous que les Français, les Anglais, les Américains et les Italiens parcourent le monde entier en cherchant du travail et du gain, absolument sûrs que personne n'osera les lésêr, car ils ont l'appui d'un gouvernement puissant, prêt à intervenir sur tous les points du globe en défense de ses sujets et à souligner cette intervention par des arguments de valeur tels que la flotte et l'armée.

Il faut avouer cependant que l'opinion publique des pays en question sait

faire valoir son autorité et exercer une pression en conséquence. Quant à nous, notre opinion publique, infiniment reconnaissante pour chaque témoignage de sympathie, douce et patiente à l'excès, commence aussi à s'inquiéter et à réagir et le moment est proche où elle atteindra au noveau de l'occident et exigera impérieusement de son gouvernement qu'il porte secours aux malheureux citoyens polonais opprimés sous une domination étrangère. Cette situation si pénible présente deux issus — ou bien le gouvernement polonais aura pleine et entière liberté de pourvoir à la défense non seulement de nos intérêts nationaux, mais tout simplement de l'existence des Polonais habitant l'Ukraine ou bien les Puissances Alliées qui nous ordonnent de maintenir une passivité absolue sauvegarderont elles-mêmes la vie de nos compatriotes et leur assureront la possibilité d'un labeur paisible dans des conditions normales.

Il ne faut pas abuser de la patience d'un pays qui a traversé de telles épreuves.

La situation politique en Lithuanie.

Le Bureau de correspondance de Varsovie communique des détails sur la situation actuelle en Lithuanie fournis par M. L. Abramowicz, chef du département de la presse à Wilno.

Il n'y a pas un seul Polonais en Lithuanie qui ne désire la plus étroite union de ce pays avec la Pologne. Les uns cependant envisagent la question d'un point de vue plutôt provincial: ils ne désirent que l'incorporation à la République des territoires polonais de la Ruthènie-Blanche. Les autres qui traitent la question sous le rapport historique, sont contraires à un partage qui priverait d'un développement normal organique les territoires qui en possèdent toutes les facultés. Cette partie de l'opinion publique est pour une union à la Pologne non seulement des territoires lithuaniens habités par une majorité polonaise, mais de tout l'espace de la Lithuanie historique. Un tel territoire, peuplé d'habitants de nationalité mixte: polonaise, lithuanienne et blanche-ruthène ne pourrait être simplement incorporé à la Pologne; il devrait faire son adhésion à la République par la voie d'une union libre. C'est ce qui a été clairement exprimé dans la proclamation du Chef de l'Etat après la prise de Wilno, et dans la dernière résolution de la Diète au sujet des marches de l'Est.

La difficulté principale réside toutefois dans les relations de l'Etat polonais avec les Lithuaniens. Ceux-ci tendent à former un Etat indépendant qui embrasserait non seulement les territoires lithuaniens ethnographiques, mais aussi l'ancienne capitale de Wilno qui est essentiellement polonaise, et les contrées habitées par les Polonais et les Blancs-Ruthènes. L'attitude énergique des Lithuaniens en cette matière a pour cause la présence des Allemands dans les districts de Kowno et de Suwałki. Les détachements allemands y maintiennent le front lithuanien anti-bolchévique et ils incitent en même temps les Lithuaniens contre les Polonais. Il est à espérer que lorsque les troupes allemandes auront quitté le pays, les Lithuaniens se montreront plus conciliants à l'égard de la Pologne, d'autant plus qu'il ne peut être question pour eux de résister au danger qui les menace à l'est, sans l'appui de la Pologne.

Les chefs du mouvement blanc-ruthéne se montrent beaucoup plus enclins à nouer de proches relations avec la Pologne, et cela parce qu'ils comprennent mieux le danger russe. Ils désireraient qu'un nombre de territoires blancs-ruthéniens aussi grand que possible fût détaché de la Russie afin de s'unir à la Pologne, et ce n'est qu'à cette condition qu'on peut compter sur leur appui.

La restauration de la Russie.

Dans le No. 136 du „Dziennik Powszechny" nous trouvons des observations sur le gouvernement de l'am. Kołczak nouvellement reconnu par le Conseil des Quatre.

„Il n'y a pas de doute — dit l'auteur — que la Russie ne renoncera point aux territoires qui se trouvaient en son pouvoir pendant plus d'un siècle. Cet empire énorme après avoir rétabli l'ordre à l'intérieur, désirera assurément, de même qu'autrefois, ouvrir une fenêtre sur l'Europe — à travers la Pologne et ses dépendances bien entendu. Le testament de Pierre le Grand continuera à rester en valeur indépendamment de quiconque se trouvera à la tête du gouvernement. Peu importe si ce sera M. Sazonow, M. Kierensky ou même Lénine dont l'impérialisme ne diffère de celui de l'ancien

empire des tsars que parce qu'il prétend agir au nom de la fraternité des peuples".

Le „Dziennik Powszechny" fait observer dans la suite que la reconnaissance du gouvernement de l'am. Kołczak par le Conseil des Quatre n'est point encore une victoire sur le bolchévisme. Bien que la proclamation de l'écrivain Andrejew adressée á „tout le monde" ait énuméré toutes les nations sauf les Polonais — ce sont eux seuls qui ont su opposer aux troupes des soviets une armée puissante.

„Le bolchévisme se consume de son propre feu, voilà la théorie propagée dernièrement — dit l'auteur de l'article — qui sait cependant si l'ouvrier et le paysan russes ne s'apercevront pas eux-mêmes des résultats désastreux de leur paresse et s'ils ne se remettront pas au travail sous l'égide des soviets? Dans un pareil cas il ne serait pas facile à l'am. Kołczak de rétablir „l'ordre bourgeois".

L'auteur rappelle le rôle historique de la Pologne qui défendait toujours la civilisation chrétienne contre la barbarie mongole et qui maintenant forme une digue puissante contre les vagues du bolchévisme. „Les centaines de kilomètres— dit-il — que les troupes de Kolczak et celles des Alliés ont encore à franchir pour se réunir, peuvent rester entre les mains de bolchévistes organisés. En attendant, le gouvernement de Kołczak et M. Sazonow forment des conceptions théoriques sur les frontières de la Pologne. Ce n'est pourtant pas une ligne purement géographique que la Pologne a à tracer. C'est encore plus une ligne politique. Le Conseil des Quatre désire renouer les relations entre l'occident et la Russie anti-révolutionnaire. Ce serait cependant une faute irréparable si le gouvernement de Kołczak qui ne se fonde actuellement que sur des espérances, voulait s'opposer à la force réelle que représente la Pologne".

„Jusqu'à présent—termine l'auteur— MM. Milukow, Sazonow et leurs compagnons n'ont donné aucune preuve qu'ils voudraient baser leurs relations avec la Pologne sur des services réciproques. A l'heure qu'il est ce n'est que la Pologne resuscitée qui rend des services énormes à la Russie de l'avenir."

La politique orientale et notre garde sur la Baltique.

Le „Kurjer Poranny" du 3 juin analyse dans un article intitulé „La politique orientale et notre garde sur la Baltique" le revirement de l'opinion française au sujet de la Russie.

En citant l'article de fond du „Matin" sur la Baltique, le „Kurjer Poranny" remarque qu'on peut observer une politique analogue des Allemands en Lithuanie dans les districts de Kowno et de Suwałki. „C'est une façon de se préparer des voies futures à l'est—dit ce journal—qu'on devrait empêcher à tout prix. Nous autres Polonais, parmi lesquels il ne manque pas de connaisseurs des territoires du littoral, de l'Estonie, du pays des Lettons et de la Courlande, nous devrions venir en aide aux Alliés pour qu'ils puissent s'orienter dans une question aussi difficile et compliquée que celle de la Baltique".

Le „Kurjer Poranny" termine en constatant qu'il serait temps que le gouvernement polonais adoptât une attitude décidée vis-à-vis du problème des mers du Nord.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Une dépêche des Soviets au gouvernement polonais.

Le gouvernement soviétiste de Moscou a envoyé à Varsovie le radio-télégramme suivant:

„Rien ne peut justifier l'agression polonaise sur Wilno, capitale de notre fraternelle république lithuanienne soviétiste, et cela presqu'au lendemain de l'arrivée à Varsovie d'un courrier expédié par M. Więckowski, délégué extraordinaire du gouvernement polonais à Moscou. La correspondance apportée par ce courrier, au lieu d'amener un accord entre les deux parties n'a causé que de nouvelles attaques de la part de la Pologne. Le caractère perfide de l'invasion des légionnaires polonais à Wilno prouve que le gouvernement polonais n'admet même pas les conditions les plus élémentaires d'une entente avec les Soviets. Par conséquent toute la responsabilité d'une situation qui rend la paix impossible entre la Russie et la Pologne doit retomber sur

les légionnaires polonais. Le gouvernement soviétiste fait observer à cette occasion qu'il est prêt à entamer des négociations à toute heure pourvu que l'action ennemie contre les républiques soviétistes prenne fin".

— — —

Les bolchevistes s'adressent aux soldats polonais.

La „Gazeta Warszawska" du 8 juin publie la texte d'une des nombreuses proclamations répandues par les aéroplanes bolchévistes sur le front de l'Est. En voici la teneur:

„Assez de sang fraternel répandu! Soldats polonais! Passez de notre côté! Passez dans les rangs de l'armée rouge. Prenez place dans les rangs des libérateurs du peuple. Au lieu de nous assassiner mutuellement, attaquons ensemble l'ennemi commun. Emportez vos armes avec vous. Il est défendu de les laisser aux mains de l'ennemi".

Une mission polonaise à Kowno.

Le bureau de correspondance lithuanien mande la nouvelle qu'une mission polonaise de Varsovie vient d'arriver à Kowno. Les membres de la mission auraient exprimé le désir d'entreprendre des négociations afin de former en commun un front anti-bolchéviste, on leur aurait signifié cependant que des pourparlers ne seraient possibles qu'en cas où la Pologne reconnaîtrait l'indépendance de la Lithuanie avec la capitale de Wilno et où les autorités civiles lithuaniennes dans les territoires occupés par les troupes polonaises seraient reconnues par le gouvernement polonais. La mission polonaise n'étant pas autorisée à ce sujet, un courrier aurait été dépêché à Varsovie.

Délégations des marches de l'Est à la Diète.

Des délégations des marches de l'Est viennent à tout moment s'adresser à la Diète en demandant la protection du gouvernement polonais. Dans le cours de la journée du 6 juin, la Diète eut à recevoir deux délégations pareilles.

Un groupe de délégués arrivés de la Galicie orientale demandait des secours armés pour chasser les bolchévistes ukrainiens des territoires galiciens où ils se trouvent encore. Un autre groupe venu de Volhynie a déposé témoignage d'une action systématique entreprise par les bolchévistes afin d'exterminer la population polonaise.

Des pétitions des districts de Wilno et de Święciany demandant une réunion à la Pologne ont été également adressées à la Diète.

Les Allemands, futurs citoyens polonais.

Le „Posener Tageblatt" publie une série d'informations à l'usage des Allemands qui doivent rester sous la domination polonaise. Ces informations se rapportent aux lois qui doivent régir leurs biens, le droit d'émigrer etc. conformément aux décisions du Congrès. Une telle attitude adoptée par le „Posener Tageblatt" semblerait indiquer que les Allemands commencent à se résigner aux propositions du traité.

Le général Haller contre les troubles antisémites.

Le gén. Haller vient de publier l'ordre du jour suivant.

„Soldats, des plaintes me sont parvenues de la part de la population juive, que les soldats polonais se conduisent d'une manière qui ne répond pas à leur honneur et à leur courage, qu'ils battent, oppriment et outragent des gens sans défense et qu'ils pillent leur modeste avoir. Une conduite pareille est indigne du soldat polonais au service d'une cause sacrée. Tous les coupables de persécutions quelconques seront sévèrement punis et traduits devant le tribunal de guerre.

Le soldat polonais est tenu de se distinguer toujours par sa bonne conduite, d'accorder secours et protection à tout citoyen de l'Etat Polonais sans égard à sa confession et à sa nationalité et de laisser partout l'impression et le souvenir d'un défenseur de la cause sacrée, uniquement consacré au service de la Patrie".

L'ordre précité doit être lû sur tous les fronts et à tous les détachements.

Signé: **Haller.**

„Das jüdische Volk" insère à la date du 3 juin un communiqué de Lublin donnant des détails sur l'audience accordée par le gén. Haller aux délégués juifs de cette ville. Tout en déplorant les incidents fâcheux qui ont eu lieu à Zamość et à Chełm, le général a constaté que ses ordres à ce sujet ont abouti à un résultat efficace. Le gén. Haller a engagé ensuite les délégués à influer sur leurs compatriotes pour qu'ils soient bons citoyens Polonais, car la politique sioniste ne contribue qu'à aggraver la situation.

Le même organe a communiqué des nouvelles sur le séjour du Chef de l'Etat à Białystok où il a donné promesse aux délégués juifs ayant le rabbin à leur tête, de faire son possible afin d'empêcher tout excès vis à-vis de la population juive en Pologne.

Un enrôlement de volontaires dans l'armée polonaise.

On mande de source officielle que les troupes Haller doivent être complétées par l'enrôlement de volontaires appartenant aux classes de 1896 à 1906.

CHRONIQUE DE LA DIÈTE.

Suite de la discussion sur le projet de la réforme agraire.

Nous avons terminé notre premier compte-rendu de la discussion sur ce projet par l'exposé du rapporteur de la Commission agraire le dép. Dąbski. Après lui, le dép. Staniszkis (union parlamentaire pop.-nationale) a pris la parole pour présenter le point de vue de la minorité de la Commission.

Le député a constaté d'abord que l'état de l'agriculture en Pologne n'était pas satisfaisant à cause qu'elle restait longtemps sous l'influence des éléments étrangers et ennemis du dévoloppement de la civilisation polonaise. Les Polonais s'en rendaient toujours bien compte, et ils employaient leur efforts en vue d'améliorer les relations agraires, mais leur tendances étaient entravées par les autorités des états partageants.

Ensuite le député a observé, que trois courants se sont manifestés dans les débats sur la réforme agraire au sein de la Commission. Les socialistes démocrates tendent à socialiser la terre. Le point de vue des partis „Piast" et „Emancipation" — a été exposé dans le discours du dép. Dąbski, et enfin celui de la minorité de la Commission qui sera justement l'objet du discours de l'orateur. Le député a exprimé pourtant l'espoir que ces dirergences vont disparaître au cours des débats aux séances plénières.

De l'avis de la minorité la réforme est indispensable, quoiqu'elle doive être opérée successivement ne fût-ce que pour des raisons d'ordre technique. Il faudrait baser le régime agraire sur des fonds de terre petits et moyens. La réforme devrait être préparée par une série de mesures, tels que p. ex. la création d'impôt foncier etc. Dans le même but, une institution nationale de colonisation de même que toute une série d'écoles d'agriculture devraient être fondées; la question de services ruraux—reglée.

Il sera obvié au manque de terre par le rachat de la grande propriété, surtout de celle qui est mal administrée. Quant au maximum de terre qu'un individu pourrait posséder, la minorité est d'avis que le maximum doit être fixé tout de même non pas au moyen d'un seul chiffre quelconque, mais en dépendance des circonstances locales. En ce qui concerne la nationalisation des forêts, l'attitude de la minorité est la suivante: elle reconnaît la nécessité du principe de protéger les espaces couvertes de forêts, elle accepterait même que les forêts passassent sous la surveillance de l'Etat.

En examinant l'origine de la réforme agraire, le député a exprimé l'avis qu'elle a surgi à cause que la Pologne possède un trop grand surplus de population rurale. La réforme ne remédierait pas à ce mal. Il faudra sur ce sujet s'adresser à l'industrie et au commerce. Le succès de la réforme en question ne dépend pas moins de la manière dont seront fixées les frontières polonaises à l'est.

Le Gérant L. Kościelski. Varsovie Imprimerie „Drukarnia Wydawnicza".